

MAIRIE – 38470 SAINT-GERVAIS

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du mardi 1^{er} septembre 2020 à 19h00

Présents : Mesdames ALVAREZ-NAVARRO Cécile, BOUGHOUICHE Nadia, CUCCIOLILLO Véronique, FAURE Valérie, MOREIRA Adeline
Messieurs WIART Claude, BUISSON Christophe, CHENEAU Didier, FONSECA Victor, GIRAUD Marc, JULLIEN Florent, PROSEC Michel, TERMOZ Nicolas.
Excusés : AMIOT Anthony, RODRIGUEZ Philippe

- Présentation par Pauline AUSSÉNAC (**TE 38 : territoire énergie**) du diagnostic sur la consommation énergétique des bâtiments communaux. Des préconisations ont été présentées afin d'optimiser la consommation d'énergie. Voir document joint.

- Présence de Mme Delphine Michel (secrétaire de mairie) aux conseils municipaux. Ainsi stipulé sur le déroulement du conseil municipal (articles L.2121-1 à L.2122-22; articles L.2121-23 à L.2121-25; articles L.2127 et L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales), un secrétaire de séance est désigné parmi les conseillers municipaux en début de séance, ce qui rend la présence de la secrétaire de mairie non nécessaire. Cependant, la secrétaire pourra y être invitée lorsque des questions relevant de ses compétences seront à l'ordre du jour.

- **Délibération Commission d'appel d'offres** : Election des membres. Un vote a confirmé la désignation des membres.

Sont élus à la commission d'appel d'offres avec M. le Maire, Président :

3 membres titulaires :

CHENEAU Didier
GIRAUD Marc
AMIOT Anthony

3 membres suppléants :

ALVAREZ-NAVARRO Cécile
BUISSON Christophe
JULLIEN Florent

- **Délibération pour Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 9h30 hebdomadaires**

À la suite du départ en retraite d'Ermina Laporte, le temps de travail d'Anna d'Aversa passe de 5h30 à 9h30 hebdomadaires.

Missions : ménage des salles après locations (salle des fêtes et Maison de la Drevenne), bureaux et espaces communs de la gendarmerie.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet, 9h30 hebdomadaire et supprime celui à 5h30
- Charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires
- Autorise le maire à signer le contrat de travail correspondant dès que le délai réglementaire le permet.

- **Délibération "mise en non-valeur"** suite au non-paiement d'une location de la salle des fêtes : 250 € location 29 mai 2019.

Décision du conseil municipal : demande d'informations supplémentaires avant une prise de décision.

- **Passerelle de la Gaffe.**

Arrêté pris pour interdiction de consommation d'alcool sur site valable au niveau de la Passerelle de la Gaffe et du parking du site. Arrêté jusqu'au 20 septembre 2020. La gendarmerie a été alertée des incivilités commises sur ce site et a organisé des patrouilles de contrôle.

- **Sécurité routière**

La circulation croît de façon importante pendant l'été sur la route menant à la passerelle de la Gaffe, ce qui peut provoquer des risques concernant la sécurité. Une réflexion est en cours pour trouver des solutions.

Réflexion sur la question de la réduction de la vitesse sur les routes communales, notamment au niveau des zones présentant des risques importants pour la sécurité des personnes. : route de l'école, route de Pierre Mouton pendant l'été, route départementale de la Minoterie, traversée du village.

Un groupe de travail sera créé pour étudier ces questions.

- **Éclairage public.** De nombreuses demandes, émanant de la population, demandent l'extinction nocturne des lampadaires

Projet d'installation d'horloges astronomiques pour limiter l'éclairage public nocturne. Après appel et renseignements pris auprès de Mr Leroux du TE38. Le projet sera étudié pour réalisation sur l'année 2021. Une information préalable à la population sera faite.

- **Parking de co-voiturage**

Projet d'installer un portique pour empêcher l'accès aux véhicules de plus de 2m30, en effet, il a été constaté que des véhicules poids lourds de gros gabarits venaient sur cette aire, et détérioraient le sol constitué de gravillons.

- **Nomination d'un conseiller en charge des questions de Défense.** Après présentation par Monsieur le maire du rôle de ce conseiller et après avoir lu le courrier reçu par la préfecture, aucun candidat ne s'est proposé. La candidature est facultative, la question est restée en suspens.

- **Enquête publique sur la restauration Eco-morphologique de la Drevenne** du 09/09/2020 au 23/09/2020. Dossier consultable à la mairie. Présence du commissaire enquêteur le 19 septembre de 9hres à 12hres. Une information a été effectuée auprès des habitants, affichage, site.

- **Projet de mise en place d'un marché à St-Gervais.**

Création d'une commission de travail sur le sujet : Victor Fonseca, Michel Prosec, Claude Wiart. La commission reste ouverte aux personnes souhaitant s'y investir.

- **Label touristique pour le site de la Passerelle de la Gaffe**

Réflexion sur cette demande de label qui est à l'étude au conseil municipal de Rovon. L'aménagement du site peut être réalisé sans obligation de Label.

- **Commissions**

Réunion de la commission CCAS : 17 septembre 2020 à 18h30 salle du conseil

Réunion de la commission communication : 10 septembre 2020 à 19hres, salle du conseil

Commission enfance jeunesse : projet d'organisation d'une journée propre sur la commune

Compte-rendu de la réunion du SSI (26 août 2020). Mise en place du nouveau SSI. Compte rendu joint.

- **Représentation de la commune lors des différentes AG** et autres manifestations de l'intercommunalité. Les membres du conseil se répartiront cette tâche.
- **Comice agricole.** Réponse à la demande du Comice agricole pour l'organiser à St-Gervais en 2021, suite aux conditions sanitaires dues à l'épidémie de COVID 19, et aux conditions matérielles et humaines importantes de mise en œuvre, il a été décidé que la commune ne sera pas candidate à l'organisation de cette manifestation.
- **Bibliothèque intercommunale Rovon-St-Gervais :** la carte unique et la gratuité des cotisations n'ont pu être votées par le SMVIC. Décision de maintenir la gratuité des cotisations jusqu'en janvier 2021 en attendant que ce dossier soit réétudié au niveau du réseau intercommunal.
- **Logements de la gendarmerie :** aménagement et marquage des places de parking, entretien des plates-bandes et autres travaux.
- **Le gîte "Au fil de l'eau"** est labellisé "vacances adaptées" et, dans ce cadre, accueille des groupes ce qui occasionne des travaux de ménage parfois importants. Décision de proposer, dans ce cas, une location avec un forfait ménage en sus sous-traité à l'entreprise Fleauna nettoyage.
Dans le cadre de la commission tourisme, un rendez-vous avec les responsables du programme "vacances adaptées" est prévu.
- **Achats divers.** Changement de la climatisation de la mairie. Changement de l'unité centrale du PC de la secrétaire de mairie : approbation du conseil municipal
Proposition d'installation d'un serveur (4 500 €), le montant paraît élevé, de nouveaux devis et une autre solution de stockage doivent encore être étudiés.

